



## Section de Technicien Supérieur

Informatique de Gestion

### *option Développeur d'Applications*

Annexe pédagogique à la convention de stage

#### **ACQUIS THEORIQUES ET PRATIQUES DES ETUDIANTS :**

---

Lors de ses deux années de formation, un étudiant de STS Informatique de Gestion option DA a étudié les concepts suivants :

- Algorithmique : Boucles, Alternatives, Procédures & fonctions, tableaux de données, Accès aux fichiers ...
- Modélisation d'une application en langage UML
- Programmation par les objets
- Développement autour d'une base de données en environnement 2-tiers ou 3-tiers
- SGBD : Modèle relationnel - langage SQL - Conception de bases de données (MCD)

Au lycée Mathias, il a travaillé sur les logiciels suivants :

- Environnement de développement : Visual Studio .Net
- Langage de programmation : VB.Net, PHP
- SGBD : Access, SQL Server

#### **CONTENU DU STAGE :**

---

Le stagiaire doit participer à tout ou partie d'un projet de développement d'une application informatique autour d'une base de données. Il est intéressant pour le stagiaire, dans le cadre de son projet, de travailler sur :

- La proposition de plusieurs solutions techniques,
- La recherche de documentation,
- La formation d'utilisateurs,
- La rédaction d'une documentation.

**L'étudiant devra pouvoir disposer de matériel informatique et des logiciels lui permettant d'assurer les tâches qui lui sont confiées. Il peut tout à fait travailler sur des logiciels qu'il n'a pas étudiés au cours de son année de formation, mais devra dans ce cas disposer de temps et de moyens pour se former.**

#### **EVALUATION - EXPLOITATION :**

---

Le maître de stage remplira la fiche d'évaluation qu'il aura téléchargée sur la plateforme numérique et la transmettra par mail ou courrier au lycée Mathias.

Le stage de seconde année fera le plus souvent l'objet d'une note de synthèse soutenue lors de l'épreuve E6 de l'examen final du BTS Informatique de Gestion. Toutefois, si le projet réalisé n'est pas jugé assez conséquent, l'étudiant pourra choisir de présenter une autre expérience professionnelle à l'examen.